



Tarbes, le 15 février 2021

Madame Françoise Dumas
Présidente de la Commission de la défense
nationale et des forces armées

Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Objet : Situation d'urgence pour l'entreprise Tarbes Industry (65 000 Tarbes), fournisseur de NEXTER.

Madame la Présidente,

depuis le 10 janvier 2020, date de l'attribution des actifs de l'entreprise Altifort SMFi (ex Vallourec) à Tarbes (65 000) au profit de M. Frank Supplisson par le tribunal de commerce de Paris, nous n'avons cessé d'alerter les pouvoirs publics et notamment Mme la Ministre des Armées et M. le Ministre de l'Economie sur la situation de notre site industriel et de nos 22 emplois.

Soucieux de préserver l'avenir de notre entreprise qui bénéficie des commandes stratégiques de Nexter et de la DGA pour une durée de 3 ans, nous avons à plusieurs reprises écrit à Mme la Ministre des Armées (courriers joints au présent message) , des réunions se sont tenues en Préfecture, nous avons été reçus par la délégation interministérielle pour les restructurations d'entreprises ainsi qu'au Ministère des armées par le conseiller industrie de la Ministre (M. Hervé Grandjean remplacé depuis janvier 2021 par M. Simon Desindes).

A l'issue de ces différentes réunions et contacts et après la réalisation de deux études financières (KPMG et SECAFI) , un constat s'est progressivement imposé : la nécessité d'une reprise de notre site industriel stratégique par un véritable industriel, M. Frank Supplisson n'étant pas en mesure d'apporter les fonds propres nécessaires à la consolidation des comptes de l'entreprise.

A cet égard il convient de rappeler que le dirigeant actuel de l'entreprise, "spécialisé" dans la reprise d'entreprises en difficulté et dans les opérations immobilières n'a apporté que 2000 € de fonds propres et ne se distingue pas, loin de là, par une démarche d'industriel.

Qui plus est, il a défrayé la chronique judiciaire à plusieurs reprises (voir à cet égard les deux articles publiés par Médiapart en pièce jointes) et le reportage que lui consacra France Bleu Savoie sur l'opération de reprise d'Alpine Aluminium en Savoie (<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/7-mois-apres-la-vente-d-alpine-alu-ses-salaries-licencies-les-uns-apres-les-autres-1594199731>) .

En octobre 2020, constatant que l'entreprise "allait dans le mur" nous avons saisi M. Bastien Lachaud député de Seine Saint Denis et membre de la Commission de la défense nationale afin qu'il appelle l'attention de Mme la Ministre des armées sur notre situation à l'occasion du débat budgétaire en commission du 6 octobre 2020.

Cette audition est accessible par le lien suivant :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9596354_5f7c99704de72.commission-de-la-defense-projet-de-loi-de-finances-pour-2021-audition-de-mme-florence-parly-min-6-octobre-2020?timecode=520020

- La question de Bastien Lachaud intervient au niveau suivant : **38 min 30.**
- La réponse de Mme Parly sur Tarbes Industry intervient au niveau suivant : **1h 03 min 40 sec.**

A l'écoute de cette réponse, les salariés furent consternés.

En effet, si Mme Parly reconnaissait lors de l'audition le caractère stratégique des productions de Tarbes Industry, elle ne semblait pas être au courant des difficultés rencontrées par l'entreprise, c' était à se demander si son collaborateur (Hervé Grandjean) qui était pourtant à ses côtés lors de l'audition l'avait tenue informé de notre situation, de nos difficultés quotidiennes et des angoisses qui étaient les nôtres face à une situation de trésorerie très tendue qui nous rapprochait d'un nouveau dépôt de bilan si un acteur industriel n'intervenait pas pour suppléer à l'absence totale de pilotage de M. Franck Supplisson.

La cessation de paiement fut évitée par des avances sur commandes consenties par Nexter et, après de nouvelles alertes de notre part, la Ministre des Armées décida de nommer un contrôleur général des armées en qualité de commissaire du gouvernement (M. Gérard Gibot fut ainsi nommé par arrêté Ministériel du 15 octobre 2020).

Nous avons jugé favorablement cette initiative car nous considérons que les clefs de la solution sont aujourd'hui entre les mains de la puissance publique.

L'Etat, via la DGA et NEXTER, a considéré comme stratégique le maintien d'une production de corps d'obus sur le sol national.

Dès lors, les services de l'Etat (Délégation aux restructurations d'entreprises, Ministère de l'Economie, Ministère des Armées) doivent tout mettre en oeuvre et sans attendre pour faciliter l'arrivée d'un industriel digne de ce nom.

En effet, pour peu que l'on donne aux salariés les moyens de travailler (à noter que les simples investissements de maintenance qui n'ont pas été réalisés à ce jour se chiffraient déjà en 2020 à plus de 900 000 €.), le savoir faire industriel est présent et les salariés sont en mesure de répondre aux exigences qualitatives des donneurs d'ordre et assumer les 3 années de commandes dont l'entreprise dispose et qui doivent lui permettre d'assurer une démarche de diversification hors de la sphère militaire.

Les dernières réunions avec les pouvoirs publics (table ronde en Préfecture du 28.11.2020, audioconférence avec la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises du 15.12.2020) pouvaient être qualifiées de particulièrement positives .

En effet, partant d'un constat partagé par l'ensemble des participants à ces réunions, il était alors annoncé qu'un cabinet serait mandaté après accord du dirigeant pour engager dès le début de l'année 2021 une recherche de repreneur.

Depuis, nous constatons que M. Frank Supplisson , bienfaiteur autoproclamé du site, revient sur ses engagements et n'a nullement renoncé à faire une opération financière avec Tarbes Industry.

Ainsi, alors qu'il se disait prêt en réunion préfectorale à céder ses parts à un repreneur industriel pour l'euro symbolique, nous avons appris le 5 février par la voix d'Hadrien Bolnot collaborateur du délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, que le mandat de recherche de repreneur n'était toujours pas signé du fait des exigences ou tergiversations du dirigeant, qui n'a rien d'un capitaine d'industrie comme il aime pourtant à se présenter dans les médias.

Nous avons très clairement l'impression que ces tergiversations et manoeuvres du dirigeant peuvent hypothéquer l'avenir de notre site et de nos emplois alors que, comme nous le disions précédemment, jamais notre entreprise n'a eu un tel carnet de commandes depuis le désengagement de Vallourec en 2018.

Mais ce qu'il y a de particulièrement choquant c'est que les pouvoirs publics (par la voix de M. Bolnot) pointent à présent les salariés et leurs représentants en leur reprochant d'avoir "la plume facile", de trop écrire et de trop s'exprimer.

On reproche donc à des salariés de se démener avec les moyens dont ils disposent pour sauver leur site industriel et leurs emplois.

Un comble !

C'est pourquoi , alors qu'une nouvelle table ronde en préfecture s'est tenue en Préfecture vendredi 12 février à l'issue de laquelle il a enfin été confirmé qu'un cabinet (Sémaphores groupe Alpha) serait mandaté pour engager un prospect de recherche de repreneurs, nous nous adressons à vous afin que vous interveniez à votre niveau auprès de Mme la Ministre des Armées et M. le Ministre de l'Economie et de la Relance.

Nous n'avons cessé de le clamer depuis le 10 janvier 2020, les salariés ne veulent qu'une chose :

TRAVAILLER, PRODUIRE, SE DIVERSIFIER et ASSURER leur AVENIR et CELUI DE LEURS FAMILLES.

Nous sommes convaincus qu'une intervention à votre niveau ne peut que faciliter l'élaboration et la finalisation d'une SOLUTION INDUSTRIELLE porteuse d'avenir.

Nous sommes bien entendu à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles et sommes pleinement disposés à vous accueillir en Bigorre pour défendre cet emploi industriel qui a été tellement maltraité au cours des vingt dernières années.

En vous remerciant de toute l'attention que vous pourrez porter à notre démarche, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre haute considération.

Benjamin Duez
Délégué syndical CGT
07.82.32.89.99
benjam159330@hotmail.fr

Yannick Hormiere
Représentant du personnel
06.77.90.75.75
hormiereyannick@orange.fr

Romain Subra
Représentant du personnel
06.72.89.82.10
romain.sub65@gmail.com

Hervé Arricelli
Représentant du personnel
06.84.12.40.18
arricelli.herve@neuf.fr

José Navarro
UL CGT Tarbes
07.89.52.26.14
jnavarro.cgt6565@orange.fr

Alexandre Da Silva
UL CGT Tarbes
07.86.97.27.64

Gilles Haurie
UDCGT 65
06.33.79.90.15
severine.haurie@wanadoo.fr

ulcgt65@gmail.com

➤Un Courrier a également été communiqué à :

- *M. Bastien Lachaud député de Seine Saint denis.*
- *M. Alexis Corbière député de Seine Saint Denis.*
- *M. Jean Lasalle député des Pyrénées Atlantiques.*
- *M. André Chassaigne député du Puy de Dôme*
- *M. Olivier Faure député de Seine et Marne.*

Pièces jointes :

- Courriers à Mme la Ministre des Armées des 12 octobre et 7 décembre 2020 (faisant suite à 2 précédents courriers).
- Courrier au Procureur de la République de Paris du 20.10.2020 (resté sans réponse) (courrier transmis sur les conseils du mandataire judiciaire en charge du dossier de cession des actifs d'Alti- fort SMFI.
- Courrier à M. le Ministre de l'Economie et de la Relance du 12.10.2020
- Communiqué de presse des salariés de Tarbes Industry du 11 février 2021.
- Deux Articles de Médiapart sur les opérations de M. Supplisson.

- **Articles de la presse locale sur Tarbes Industry :**

<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2021/02/12/tarbes-tarbes-industry-un-cabinet-mandate-pour-trouver-un-industriel/>

<http://www.tarbes-infos.com/spip.php?article29306>

<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2020/06/15/tarbes-les-salaries-de-tarbes-industry-recus-a-la-prefecture-ce-lundi/>

<https://www.nrpyrenees.fr/2021/02/12/table-ronde-decisive-pour-lavenir-de-tarbes-industry-9368830.php>

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/l-usine-tarbes-industry-obtient-des-fonds-pour-reprendre-sa-production-1594032243>

<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2020/10/14/tarbes-tarbes-industry-les-salaries-repondent-a-la-ministre-des-armees/>

<https://www.tarbes7.fr/situation-de-tarbes-industry-table-ronde-a-la-prefecture/>

<http://www.tarbes-infos.com/spip.php?article27901>

<http://www.tarbes-infos.com/spip.php?article27350>

<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2020/08/11/tarbes-les-salaries-de-tarbes-industry-nont-pas-pu-rencontrer-bruno-le-maire/>



LETTRE OUVERTE DES SALARIES DE TARBES INDUSTRY
à

Mme la Ministre des Armées
M. le Préfet des Hautes Pyrénées.

Nous, salariés de Tarbes Industry, ex Vallourec, ex Altifort qui avons subi des plans de restructuration sur les trois dernières années, constatons que nous sommes à nouveau confrontés à d'importantes difficultés au sein de l'entreprise depuis la cession actée par le tribunal de commerce de Paris le 10 janvier 2020.

Pourtant notre entreprise dispose d'atouts indéniables : un savoir faire humain et un outil industriel en capacité de répondre aux exigences des donneurs d'ordre pour peu que des investissements qui s'avèrent indispensables soient engagés.

Pour la première fois nous disposons d'une visibilité sur trois ans qui permettraient d'assurer la diversification de nos productions.

Aujourd'hui les salariés de l'entreprise ne demandent qu'une chose :

**PRODUIRE, TRAVAILLER, ASSURER LEUR AVENIR
ET CELUI DE LEURS FAMILLES.**

Pour cela notre entreprise a besoin d'investissements urgents et d'une véritable stratégie industrielle.

Nous sommes en capacité d'assurer une production jugée stratégique par l'Etat et demandons aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture du site !

NOM	PRENOM	Signature
PIERRE	Loïc	
HORNIERE	Tannick	
DUCANP	Guillaume	
DUFFAU	Jacques	
ANSTETT	CYRILLE	
DUEZ	Benjamin	
FITAU	Jean-Claude	
Subra	Romain	
Libham	cedric	Abremsarcond par correspondance
Billin	Stephane	
MICHELET	Jean-François	
ROGER	Jean Luc	

